

Les Feuilles de Carnelle

Magazine de la Communauté de Communes Carnelle *Pays-de-France* • #4 • Février 2019



Un cadre
unique
à préserver

Le mot de la rédaction

Pour ce nouveau numéro, nous vous proposons un sujet transversal qui vous permettra de découvrir les actions communautaires au travers du prisme de l'écologie et du développement durable. Le dossier « Focus » se déclinera en trois sous-rubriques : les actions communautaires vertes, les autres actions communautaires (qui prennent néanmoins en compte l'écologie) et les actions vertes sur le territoire. Ces trois parties seront symbolisées par des dégradés de vert et des petits pictogrammes reconnaissables.

Enfin, et afin de dynamiser une fois encore votre magazine, nous vous proposons un quiz en avant-dernière page afin de tester vos connaissances sur le territoire. Bonne lecture à vous ■ ■ ■



La « Une » expliquée

Dans cette composition, vous pouvez y voir un arrière plan à dominante « verte » rappelant la thématique principale du journal. Au centre, on retrouve le logo de la Communauté de Communes pris en photo par un téléphone portable et qui représente à la fois l'institution et notre territoire à préserver.

Vous remarquerez que la *Une* est traversée par un fil de couleur verte. Cette allégorie fait référence au nom du dossier central « Le Fil Vert » qui fait lui-même référence à l'expression « fil rouge », montrant visuellement la thématique transversale traitée au sein du magazine.

Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France

15 rue Bonnet, 95270 Luzarches • Tél : 01 34 71 01 00 • contact@c3pffr • www.cc-carnelle-pays-de-france.fr

Directeur de la publication : Patrice Robin • **Rédactrice en chef** : Chantal Romand • **Rédacteurs** : Philippe Marcot, Laurence Bernhardt, Florence Gabry, Mourad Bara, Isabelle Sueur-Parent, Alexis Graf, Michel Cahour et Julien Hascoët • **Graphisme et mise en page** : Julien Hascoët • **Photos** : Photothèque Communauté de Communes, Jacques Sadaune, Joëlle Lojerige, CAUE, SIABY, Pixabay, Adobe Stock • **Edition** : Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France - 15 rue Bonnet - 95270 Luzarches • **Tirage** : 15 000 exemplaires • **Impression** : Imprimerie SEUGY OFFSET SERVICES, 1 rue de Viarmes, 95270 Seugy - SIRET : 34113442700010.

Sommaire

P.4 L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



« Ensemble nous défendons les valeurs d'un monde rural en profonde recomposition. »

P.5 MOMENTS MARQUANTS



Revue photographique des événements intercommunaux.

P.6 LES VISAGES DE NOTRE TERRITOIRE



Le Portrait de Paul Lajerige.

P.8 FOCUS : LE FIL VERT « ACTIONS VERTES »



Nos actions « vertes ».

P.14 FOCUS : LE FIL VERT « AUTRES ACTIONS »



Du bâti éco-indispensable, La solidarité se développe.

P.20 FOCUS : LE FIL VERT « SUR LE TERRITOIRE »



Autres actions menées sur le territoire.

P.22 INFOS DE DERNIÈRES MINUTES



Des permanences sur les questions d'urbanisme et d'environnement.

P.23 QUIZ



Des questions sur votre territoire.

L'Édito

du Président

Après deux années de fonctionnement, je suis en mesure de vous confirmer que tous mes collègues élus, mais également l'ensemble des collaborateurs, ont pris la mesure de la tâche. A travers cette volonté de travailler ensemble, nous avons pu nous structurer afin de défendre une ambition commune.

Le 26 novembre dernier nous avons voté la prise en compétence dans les domaines culturel (lecture publique...) et de l'action sociale. Ces deux pôles, structurants et innovants pour nos communes vous permettront d'avoir accès aux services de la Communauté de Communes au plus près de chez vous. Dans les *Feuilles de Carnelle*, vous découvrirez plus en détail le contenu de ces deux nouveaux services itinérants.

Je suis intimement convaincu que le développement de nos territoires ruraux en Ile de France passe par l'innovation. Nous avons beaucoup d'atouts pour réussir nos transitions : la transition énergétique que nous initiions au travers du PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire), la transition économique en intégrant d'ores et déjà la notion de « Smart City » (territoire connecté), la transition alimentaire en accompagnant nos agriculteurs dans leur indispensable mutation vers une agriculture raisonnée et pourquoi pas « Bio ». En résumé, nous devons nous développer en répondant à des mutations technologiques, économiques et environnementales majeures, notamment le changement climatique, le commerce de détail, l'accès à la culture en ligne, le vieillissement de la population, la croissance démographique et les pressions sur les finances publiques.

Avec le prolongement de l'autoroute A16 à la Croix Verte, nous optimiserons notre attractivité économique : simplification des déplacements, diminution du trafic, cadre de vie amélioré... Dès 2019, l'autoroute A16 sera pleinement connectée au réseau de voies rapides d'Île-de-France permettant aux entreprises de s'installer dans ce « triangle d'or » relié à Roissy et son Hub, à Paris et au futur pôle d'excellence à Cergy.

Je suis heureux et fier de mener ce mandat au côté de femmes et d'hommes, qui, à travers leurs actions et leurs engagements, donnent du sens à l'intérêt général. Ensemble, nous défendons les valeurs d'un monde rural en profonde recomposition.

Dans ce contexte délicat et confus pour notre pays, nous affirmons notre volonté d'avancer, de construire et de structurer notre Communauté de Communes, avec les moyens et les idées qui nous animent : faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul, faire pour et en direction de la population et des citoyens que nous sommes tous.

Très bonne année 2019 à toutes et tous.

Patrice Robin

Président de la Communauté de
Communes Carnelle Pays-de-France



Moments *marquants*

Revue des événements dans lesquelles la Communauté de Communes a participé financièrement.



Le Festival St Roch

Lieu : Luzarches • **Date :** 25 et 26 août 2018

En août dernier s'est tenu le festival de musique « les Carrières Saint Roch » de Luzarches, une première édition pleine de promesses.



Le Familiathlon

Lieu : Luzarches • **Date :** 30 septembre 2018

Pour la 3^{ème} fois consécutive, le Familiathlon organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise (CDOS) s'est tenu au Golf de Montgriffon de Luzarches pour une journée placée sous le signe de la famille et du sport.



La Carnelloise 4 « La Piste de Toutedville »

Lieu : Viarnes / Asnières-sur-Oise

Date : Le 16 septembre 2018

Organisée par la Communauté de Communes et portée par de nombreux élus et bénévoles locaux, la 4^e édition du footing familial « la Carnelloise » a été un très grand succès pour notre collectivité.



La 14^e Fête Médiévale d'Asnières-sur-Oise

Lieu : Asnières-sur-Oise

Date : Les 13 et 14 octobre 2018

Véritable institution de notre région, la 14^e Fête Médiévale d'Asnières-sur-Oise a une nouvelle fois fait le plein en rassemblant sur deux jours près de 20.000 personnes.

Le portrait de Paul Lajerige

Paul a 17 ans et habite le hameau de Baillon à Asnières-sur-Oise. Il est en Terminale S au lycée Gérard de Nerval de Luzarches et plus tard il voudrait faire médecine pour devenir urgentiste. Il pratique aussi le roller hockey depuis 10 ans dont de nombreuses années au club de Viarmes le HRCV (Hockey Roller Club de Viarmes). Depuis peu, Paul fait partie de l'équipe de France. Nous avons voulu le rencontrer afin qu'il nous raconte son incroyable parcours au coeur de ce sport méconnu.

Peux-tu expliquer aux lecteurs ce qu'est le roller hockey ?

C'est un sport qui se joue à 4 contre 4 (plus un gardien de chaque côté) où l'on s'affronte sur deux périodes de 25 minutes au cours desquelles on doit marquer un maximum de buts. Les sports qui s'en rapprocheraient le plus seraient le handball et le hockey sur glace bien sûr. Les règles sont les mêmes sauf que le nombre de joueurs n'est pas identique et les charges sont interdites.

Pourquoi s'engager dans ce sport ?

A vrai dire j'ai essayé plein de sports dont le judo, la natation, mais c'est le hockey qui m'a toujours le plus attiré. À la base, j'ai commencé par le roller à l'âge de 5 ans puis on m'a proposé de faire du roller hockey qui se pratiquait à Viarmes et j'ai tout de suite adoré.

Peux-tu nous parler du HRCV ?

Ah c'est mon club de coeur, c'est là où j'ai tout commencé. On m'a vite repéré pour me faire prendre des cours dans les catégories supérieures et c'était parti. Par la suite j'ai eu des contacts pour aller dans d'autres clubs afin que je puisse participer au championnat de France, j'avais 8-9 ans mais ça ne se faisait pas encore sur Viarmes. Aujourd'hui il y a entre 100 et 200 licenciés par saison, ça fait partie d'une des plus grosses associations viarmois et cela fait notamment deux années de suite que l'équipe senior est championne d'Île-de-France (IDF) catégorie « loisirs » et que l'équipe U14 (benjamin(es)) termine à la seconde place IDF.

Comment se marient le sport et les cours ?

Je vais en cours puis j'enchaîne avec le sport et je rentre. C'est comme ça quasi tous les jours. Ça a été dur pendant mon enfance, je n'ai pas eu beaucoup de vie sociale hormis les amis du hockey et les camarades que je voyais à l'école. Je n'ai jamais réellement eu le temps pour les anniversaires et autres sorties, j'ai entraîné tous les jours et matchs tous les week-ends d'autant que je joue dans plusieurs catégories.

Si je te donnais le choix, tu préférerais être médecin ou professionnel dans ton sport ?

Médecin sans hésiter, quitte à couper pour reprendre après. J'avais mon objectif sportif quand j'étais petit et j'ai réussi à l'atteindre, maintenant je ne fais que savourer le moment.

Et quel était cet objectif ?

Celui de rejoindre l'équipe de France. . . Le jour où je l'ai appris, j'en ai eu les larmes aux yeux. Dix années de sacrifices et de travail qui finissent par payer. Intégrer cette élite est encore aujourd'hui très ardu. Il y a beaucoup de sélections, le programme sportif est chargé, il faut avoir une bonne hygiène de vie et les sélections sont permanentes. Je peux être rappelé un jour et ne plus l'être le lendemain. Mais porter les couleurs de la France, entendre *la Marseillaise*, représenter son pays, c'est très émouvant.

Est-ce que ça a changé quelque chose depuis que tu as intégré l'équipe de France ?

Oui, c'est depuis cet événement que j'ai eu mes premières dotations. On a effectivement un statut qui en découle et on ne nous regarde plus pareil. Dans un sport comme le notre, tout le monde tente les sélections et très peu y arrivent, je me suis donné les moyens pour y parvenir. J'ai notamment fait 8 ans de hockey sur glace pour arriver là où j'en suis. D'ailleurs, la plupart des joueurs de hockey sur glace font du roller hockey une fois leur saison d'hiver terminée. Moi je l'ai vu exactement à l'inverse en priorisant toujours le roller hockey.

Quel message voudrais-tu faire passer sur ton expérience ?

Que rien n'arrive sans rien, il faut avoir de l'abnégation. J'ai des souvenirs de réceptions et d'apprentissage de l'alphabet en anglais dans la voiture en allant à des matchs... Je n'ai jamais eu de dérogations de la part de l'école. C'est vrai qu'il faut travailler, mais on a un système qui est ainsi fait que l'école passera systématiquement avant et ne mettra pas grand chose en oeuvre pour aider les sportifs en devenir. Je pense que d'une manière générale on n'est pas assez à l'écoute du sport. Il faut pouvoir médiatiser tout ça et si mon exemple peut aider à faire bouger les lignes et faire prendre conscience à certaines instances, ce serait déjà super.

Le Fil Vert

des Actions Communautaires

■ Nous vous proposons de découvrir les actions insufflées par la Communauté de Communes au travers d'un « fil vert » écologique et social qui arpentera les pages de votre dossier.

Pour ce 4^e numéro de vos *Feuilles de Carnelle*, c'est un dossier articulé autour de la thématique « écologie, développement durable, social et solidaire ». Au travers de ces pages, vous découvrirez ce qui est à l'oeuvre sur notre territoire.

Tout d'abord, nous vous présenterons les actions vertes  réalisées par la Communauté de Com-

munes.

Dans un deuxième temps, nous verrons que les autres actions communautaires  ne sont pas sans lien avec l'environnement, bien au contraire.

Enfin, nous vous proposerons une liste non exhaustive des actions en faveur de l'environnement  qui sont engagées sur notre territoire.

Rappelons-nous que nous sommes acteurs de notre transition. L'important est de ne laisser personne sur le bord du chemin et de ne jamais oublier la dimension sociale, qui reste primordiale dans notre société de plus en plus cliquée. Alors continuons, ce que nous avons entrepris, faisons-le mais surtout, faisons-le ensemble ■ ■ ■



Actions Communautaires Vertes



Autres Actions Communautaires



Actions Territoriales

**Parc
de Baillet-en-France**



Un plan pour *la transition*

La Communauté de Communes
de la Vallée de la Sarthe a approuvé
la mise en place et l'élaboration de son Plan Climat Air-Énergie
Territorial (PCAET) le 18 septembre 2019.

■ Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification ayant pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie de son territoire.

Contrairement à ce qui avait été précédemment fait avec le PCET (Plan Climat Énergie et Territoire), cette procédure

impose également de traiter le sujet de la qualité de l'air.

Les intercommunalités de plus de 20.000 habitants (dont fait partie notre Communauté de Communes) ont l'obligation, depuis le 1^{er} janvier 2019, d'initier un Plan Climat Air-Énergie Territoriale. Son contenu final proposera un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan

d'actions ainsi qu'un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures qui seront engagées.

Cette démarche, menée en collaboration avec les services de l'État, a pour ambition d'aider les territoires à prendre des actions concrètes face au dérèglement climatique et être en adéquation avec les accords de Paris signés en 2015 ■



COP21 • CMP11
PARIS 20
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

accompagner la transition écologique

Le territoire a lancé officiellement l'éla-
Air-Energie Territoriale depuis
le 1er septembre 2018.

Quelques chiffres globaux :

Depuis la fameuse COP21 de 2015 et les accords signés sur la réduction de gaz à effet de serre, il est primordial de réaliser que les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous. Concernant la consommation d'énergies fossiles, pétroliers ou gaziers nous en sommes à +4,2% par rapport à l'objectif fixé pour l'année 2017.

Il en est de même pour la part du nucléaire dans la production d'électricité qui devrait être de 69,6% (si nous respectons notre engagement) et qui a en réalité augmenté de +2,7% pour arriver à 71,5%.

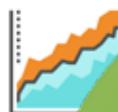
Enfin, la part d'énergie renouvelable qui devait être de 19,5% pour l'année 2017 n'est que de 16,3% soit 18,7% de moins que ce qui était prévu dans l'engagement des accords de Paris.



Quelques chiffres locaux :

La facture énergétique de notre territoire, c'est-à-dire la dépense énergétique totale du territoire sur l'année 2015 était de 61 millions d'euros soit 1.936 € par an et par habitant.

Les secteurs résidentiels et tertiaires représentent la plus importante partie des dépenses.



Ce plan n'est pas une solution à tout. Un moratoire a même été demandé par les élus afin d'être sûr que cette démarche ne se traduise pas une fois de plus par de l'écologie dite « punitive ». Ce document permettra néanmoins d'avoir un état du territoire et des enjeux réalisables sur le moyen et long terme, tant au point de vue de l'énergie que des transports. Par la suite, à nous d'aller ensemble vers ce renouveau tout en n'occultant rien des enjeux sociaux et économiques qui devront s'allier avec ces nouvelles lignes directrices qui seront portées par votre intercommunalité.



Meilleure gestion environnementale *avec la Gémapi*

■ La GÉMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une nouvelle compétence créée par la loi de modernisation de l'action publique de 2014. Elle a été attribuée aux Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2018 afin de répondre à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein de réflexions élargies sur l'aménagement du territoire.



L'Ysieux

Ce transfert de compétence a pour but de recouvrir quatre missions principales qui étaient déjà exercées par de multiples instances morcelées :

- l'aménagement de bassins hydrographiques
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, y compris ses accès
- la défense contre les inondations
- la protection et la restauration des sites, des systèmes aquatiques et des zones humides.

Les cours d'eau évoluent en permanence au rythme des saisons. Tout événement naturel ou action affectant l'amont ou l'aval d'un cours d'eau aura des conséquences positives ou négatives sur l'ensemble de l'environnement des rûs et des rivières.

La gestion d'un cours d'eau ne peut donc s'envisager localement mais à l'échelle de l'ensemble du bassin versant. Ainsi, tout le bassin participe à la gestion globale des cours d'eau afin que les interventions menées sur une portion soient favorables à l'ensemble du territoire. Cette solidarité territoriale permet une meilleure prévention des risques liés à l'eau, une grande protection des espaces naturels humides et cours d'eau.

Petits gestes, grands impacts

Au sein même du siège de la Communauté de Communes, des actions sont menées pour proposer un fonctionnement plus écologique, plus éco-responsable.

Limiter les déplacements avec la signature et le parapheur électroniques

Afin de limiter au maximum les déplacements et l'utilisation abusive de papier dans le domaine des finances ou du secrétariat, le parapheur et la signature électroniques sont depuis 2017 utilisés quotidiennement. Ces outils permettent au Vice-Président aux Finances Claude Krieguer ou au Président Patrice Robin de pouvoir signer des documents officiels, courriers, devis ou bon de commandes depuis leurs ordinateurs respectifs sans avoir à se rendre au siège de la Communauté de Communes.  **Economie de temps, de déplacement et d'argent.**

Tri du papier

Chaque bureau est équipé d'un bac à copie, permettant de trier le papier ou les emballages du reste des déchets. Grâce à cette mise en place,

en partenariat avec le SIGIDURS, chaque année, des dizaines de kilos de papiers triés par les agents intercommunaux sont recyclés.

 **Tri, geste pour la planète.**

Documents à la demande

Depuis le 28 mars 2018, les documents distribués aux 40 élus pour les conseils communautaires sont envoyés sous format numérique. Les exemplaires papiers ne sont envoyés que sur demande individuelle des élus. Cette procédure a permis d'économiser des centaines de feuilles A4 en 2018.

 **Economie de papier, geste pour la planète.**

Des services dématérialisés

Les lettres de rappel de la bibliothèque intercommunale du Pays-de-France, ainsi que les informations de la vie du Relais Assistantes Maternelles (RAM), sont aussi envoyées par mail

et non par courrier.  **Economie de papier.**

Entreprises

Les entreprises travaillant avec la Communauté de Communes ont également la possibilité de déposer leurs factures sur un service dématérialisé *Chorus Pro*.  **Economie de papier.**

L'administré ?

Le site internet www.canelle-pays-de-france.fr permet d'émettre des requêtes qui seront traitées par le service communication en liaison avec les autres services.

Demain, vous aurez la possibilité de faire ces mêmes démarches sur l'application mobile initiée par MyMairie « Canelle Pays-de-France » qui sera disponible sur l'AppStore et Google-Play 



Du bâti éco-indispensable

Avec la nouvelle gendarmerie communautaire et le futur siège social au sein du Château de la Motte, la Communauté de Communes parie sur l'avenir en érigeant des bâtiments plus respectueux de l'environnement.

■ La Gendarmerie Communautaire est opérationnelle

Après des mois de travaux, la nouvelle caserne de la brigade d'Asnières-Luzarches est à présent ouverte au public.

Les locaux de la brigade de Viarmes sont définitivement fermés depuis le 20 octobre et transférés sur le territoire d'Asnières-sur-Oise. 16 gendarmes (et leurs familles) logent à présent sur place. Voici donc les nouvelles coordonnées de la gendarmerie : 1 route de Chantilly, RD 909, 95270 Asnières-sur-Oise - Tél : 01 34 31 20 80 - Fax : 01 34 31 20 84.

Le Château de la Motte, nouveaux rebondissements...

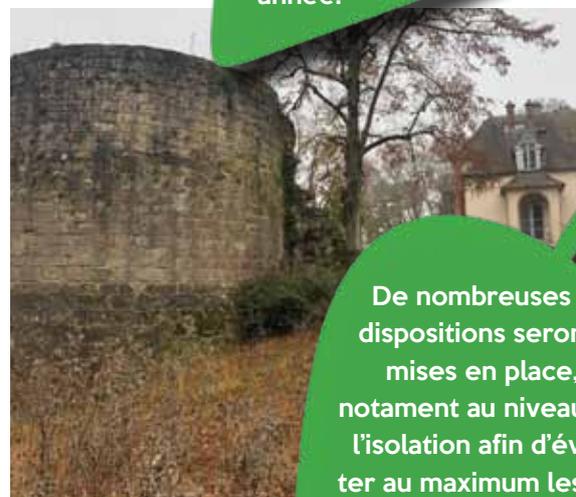
Le permis de construire est sur le point d'être délivré.

En effet, la DRAC (Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France) souhaite y faire des sondages archéologiques avant que les travaux de réhabilitation ne démarrent. Cette injonction donnera mécaniquement du retard au commencement du chantier.

Cependant les services s'efforcent d'intégrer les démarches archéologiques dans l'opération pour limiter la rallonge des délais.



Un système de récupération d'eau a été installé dans la cour du service technique de la gendarmerie, permettant d'alimenter les toilettes en eau de pluie. Cette installation permettra l'économie de dizaines de m³ d'eaux chaque année.



De nombreuses dispositions seront mises en place, notamment au niveau de l'isolation afin d'éviter au maximum les déperditions de chaleur.



La fibre, vecteur de transition

Le développement de la fibre optique construite et gérée par Val d'Oise Fibre suit son cours, nous vous proposons de faire un point sur l'état d'avancement du dossier.

Pour rappel, depuis 2017, un budget de 1.000.000€ sur 5 ans est investi par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France afin de déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire. En décembre 2019, l'intégralité des 19 communes sera reliée et ouverte commercialement aux opérateurs.

FAQ (Foire aux questions sur le sujet de la fibre)

Quels sont les opérateurs proposant la fibre ?

A l'heure actuelle *Videofutur*, *Ozone*, *KNET* et *Nordnet* proposent des forfaits fibres. Sur les 19 communes, sont en cours d'équipement : Baillet-en-France, Châtenay-en-France, Jagny-sous-Bois, Maffliers, Mareil-en-France, Montsault et Seugy tandis que les autres sont déjà équipées. Le réseau est ouvert à tous les opérateurs qui décident du moment de la commercialisation.

Comment savoir si mon logement est raccordable ?

Vous pouvez vous rendre sur www.valdoisefibre.fr et cliquer sur le rectangle rouge « Êtes-vous déjà raccordable à la fibre ? », cette page vous permettra de faire un test de raccordement et voir si vous êtes déjà éligible à la fibre.

Comment avoir la fibre concrètement ?

Une fois votre opérateur choisi, vous prenez rendez-vous (comme pour une ouverture de ligne téléphonique). Un technicien viendra réaliser le branchement de la fibre optique dans votre logement. Votre installation restera identique même si vous changez d'opérateur. Il peut vous être demandé, pour une première connexion à internet, des frais d'installation.

Par quel moyen j'aurai la fibre chez moi ?

Via une box.

Quel est le coût moyen d'un abonnement ?

Les premiers prix vont de 29€/mois (durant une période définie avec téléphonie illimitée) puis jusqu'à 40€ (téléphonie et TV) ■

L'accès à la fibre optique permettra de développer encore d'avantage le télé-travail (+61% des Français aspirent à plus de télétravail en 2018 en France) et de réduire ainsi les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre du fait de la majorité d'utilisation de voitures pour les trajets domicile/travail sur notre territoire.



Succès des zones économiques in

économiques in

■ Zone d'Activité de l'Orme commercialisée à près de 70%

C'est une excellente nouvelle pour la Communauté de Communes et son développement économique.

La société *Centaure*, spécialisée sur les stages de conduite emploiera une dizaine de personnes. Elle permettra d'accueillir près de 5500 stagiaires par an sur le secteur. Les retombées financières indirectes pour le commerce et l'hôtellerie pourront être très intéressantes pour les communes environnantes à savoir Viarmes, Belloy, Asnières-sur-Oise, Luzarches etc... Son installation et ses équipements seront légers et respectueux du cadre privilégié de cette ZAC.

À ce jour, il reste encore 4 parcelles d'un total de 39.361 m² à vendre afin de pouvoir compléter le taux d'occupation de la zone à 100%. L'ensemble des élus reste optimiste quant à la réussite de cet objectif pour l'année 2019. Alors que le bilan de la ZAC prévoyait une commercialisation sur 6 ans, celle-ci pourrait être achevée nettement plus tôt que prévu...

L'entreprise *Centaure* va prochainement occuper la surface de la ZAC de l'Orme tant que prévue sans les 100%



mes d'activités intercommunales

inement s'établir sur une grande
dis que le Village Morantin avoi-
d'occupation.

Village Morantin à (presque) 100%

Un local de 190 m² devrait se libérer prochainement dans le Village Morantin. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter via notre site internet.



Participation au SIMI

Du 5 au 7 décembre s'est tenu le Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) auquel la Communauté de Communes participait pour la troisième année consécutive.

L'objectif affiché de cette participation, réalisée dans le cadre d'un partenariat avec le CEEVO (Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise), était la promotion de parcelles restant à vendre dans la ZAC de l'Orme et du local à louer du Village de Morantin.

Les 3 jours ont été fructueux permettant aux élus et collaborateurs officiant sur le stand d'avoir de nombreux contacts qui, nous l'espérons, porteront leurs fruits dans un futur proche ■

Plus d'entreprises sur le territoire c'est plus d'emplois de proximité, limitant ainsi l'utilisation de véhicules polluants.





La solidarité se développe

Avec la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), la Communauté de Communes fait un grand pas en avant dans le domaine de la solidarité.

Après de nombreux débats et discussions, il a été acté lors du conseil communautaire du 17 octobre dernier, la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Véritable fer de lance du projet social développé et mis en place par la Vice-Présidente au Social et à la petite enfance, Christiane Aknouche, cette nouvelle structure gérée par la nouvelle responsable en charge des affaires sociales, Virginie Ventimiglia, vise à répondre aux « zones blanches » du social présentes dans certaines communes, avec la « proximité » comme objectif.

■ Un complément pour répondre aux besoins

Sur le territoire de la Communauté de Communes, seules 11 communes sur 19 possèdent un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) traditionnellement chargé de la solidarité dans le domaine du 3^e âge, du handicap, de la politique familiale ou du RSA... Pour les autres villes et villages, les différents relais sont associatifs, départementaux ou communaux.

Dans les faits, on ne trouve que 4 communes possédant des CCAS qui appliquent l'intégralité des actions réalisables en matière sociale. De nombreux habitants sont de fait dans une situation de non recours et ne bénéficient pas des aides sociales auxquelles ils auraient pourtant droit.

Au vu de ce constat, il a été décidé de créer un CIAS, complémentaire aux CCAS locaux.



Virginie Ventimiglia, responsable du CIAS lors du conseil communautaire du 26 novembre

Un bus solidaire comme outil de proximité

L'un des principaux champs d'action du CIAS sera le contact et la mise en place de services dans les petites communes.

Pour ce faire, un bus aménagé ira sur les routes du territoire à partir de septembre 2019 à la rencontre de tous les habitants, dans un souci de proximité. Ce dispositif de « service public itinérant » permettra un accueil et une écoute neutre dans des localités n'ayant pas nécessairement les équipements et locaux adaptés.

Un planning sera prochainement mis en place afin de vous informer sur les jours et horaires de passage du bus de l'intercommunalité sur votre commune.



L'un des atouts de ce bus en matière environnementale, est qu'il permettra de limiter au maximum les déplacements des habitants des petites villes et villages, jusque-là éloignés des services à caractère social (Cergy, Pontoise, Gonesse, Goussainville, Beaumont-sur-Oise...). Ainsi, le bus du CIAS qui fera 10km pour se rendre sur une commune évitera à chacun de parcourir la même distance pour disposer des mêmes services.

Vers une démocratisation de la mutualisation

La commission mutualisation s'est dotée de nouveaux outils internes pour généraliser au maximum la pratique de la mutualisation entre les communes et l'intercommunalité.

Rationaliser pour augmenter l'efficacité et diminuer les coûts, voici l'objectif clairement affiché au sein de la commission mutualisation pilotée par Sylvain Saragosa. Parmi les dossiers en cours, on peut noter entre autres, la mise en place d'un groupement de commande pour du sel de déneigement, diverses fournitures de voiries routières (voirie communale et intercommune), des produits d'entretien...



En généralisant ce procédé, on limite les réunions, la paperasse, les commissions d'appel d'offre, ce qui permettra à tous de faire des économies et d'éviter des frais de déplacements conséquents tout en diminuant l'impact carbone.



■ Des composteurs pour tous

Tri-Or et le Sigidurs proposent toute l'année des composteurs à des prix très concurrentiels que vous trouverez moins cher que dans le commerce.

En compostant vos déchets, non seulement vous vous donnez la possibilité d'utiliser un engrais sain, mais vous permettez en plus de réduire la taille de vos poubelles ménagères et contribuerez ainsi à maîtriser l'évolution du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le compost qu'est-ce que c'est ?
Le compostage est un procédé de transformation biologique de matières organiques en présence d'oxygène et d'eau qui sert d'engrais naturel au jardin.

Composteur chez Tri-Or (Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, Montsoult, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois) 29,22 € pour un composteur.

Composteur au Sigidurs (Belfontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Epinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Mareil-en-France, Villiers-le-Sec.) 10€ Kit de compostage : composteur en bois ou

plastique, outil d'aération et bio-seau (seau). (Offre limitée à 1 composteur par foyer, deuxième composteur au prix coûtant de 42 €).

L'école primaire de Mareil-en-France enseigne aux enfants les techniques de base du compostage.

Autres menées sur

De nombreux acteurs ritoire communautaires, associatifs, des actions eng

Tutos vidéos

La page Facebook du Sigidurs propose de nombreuses vidéos et conseils pratiques autour du développement durable.

Comment utiliser un broyeur ? Un tuto jardin ou encore un rappel des consignes de tri, c'est ce que propose cette page Facebook agrémentée de vidéos et de nombreux conseils.

Nous vous encourageons à aller y faire un tour. [Facebook / Sigidurs-gestion-des-déchets](#)



Des déchets transformés en électricité

Le centre de valorisation énergétique du Sigidurs de Sarcelles brûle une partie de ses déchets afin de produire de l'électricité.

17.500 foyers sont desservis en chauffage et 3041 en électricité grâce à ce système mis en place depuis 1979 par le Sigidurs. En effet, les ordures ménagères jetées dans les bacs

gris, sont acheminées dans un four permettant de créer des fumées. Ces fumées passent alors dans un échangeur qui permet de surchauffer de l'eau actionnant une turbine qui produit alors de l'électricité.

Le centre de traitement du Sigidurs ainsi que les bâtiments administratifs et de production sont auto-alimentés par leur propre production d'électricité.

Un poste source électrique à Belloy-en-France pour alimenter 17 communes

Ce poste implanté à Belloy-en-France fera la jonction entre le réseau de transport très haute tension (225 000 volts) et le réseau de distribution haute tension (20 000 volts) en baissant le niveau de la tension afin d'assurer la desserte électrique vers les clients finaux (particuliers ou entreprises).

Concrètement, un poste source est un poste électrique du réseau de distribution d'électricité. C'est l'un des derniers éléments entre le client et le réseau électrique.

Développement de l'Autostop avec Rézo Pouce

Le Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France a lancé le dispositif Rézo Pouce sur 30 communes de son périmètre afin de proposer un mode de transport alternatif, gratuit et écologique.

Rézo Pouce qu'est-ce que c'est ?

C'est le 1^{er} réseau d'autostop organisé fait pour rallier de courtes distances avec ou sans rendez-

vous ! Dispositif spontané, flexible et immédiat, son fonctionnement est ultrasimple et sécurisé.

Chaque personne (conducteur et passager) s'inscrit gratuitement sur le site internet rezo-pouce.fr ou sur l'application mobile. Elle signe une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité. Si c'est un mineur (à partir de 16 ans) le responsable légal doit également signer une autorisation parentale. Elle reçoit en échange une carte de membre et un macaron à apposer sur le véhicule si c'est un conducteur.

Quelques chiffres :



17 millions € investis par ENEDIS



17 communes desservies



14.000 clients alimentés



Ce poste sera construit sur une parcelle riche en végétations. Des mesures sont prises pour conserver les espèces animales (telles que lézards, orvets, linottes mélodieuses, crapauds communs, tritons palmés, etc.) et végétales observées sur le terrain. Des «gabions» et un «crapauduc» seront également installés.

Qui est concerné ?

Dans un premier temps, sur notre territoire sont concernées les communes d'Asnières-sur-Oise, Viarmes, Chaumontel, Luzarches, Bellefontaine et Mareil-en-France (d'autres à venir) mais également hors Communauté de Communes : Senlis, Fosses, Saint-Maximin, Plailly, Coye-la-Forêt etc. ...

Rejoindre la communauté, c'est aussi contribuer à préserver l'environnement puisque cela limite l'usage de la voiture individuelle en optimisant le taux d'occupation des véhicules.



Actions le territoire

s officient sur le terre qu'ils soient instistis etc... Voici quelques gagées dans ce sens.

Des permanences

sur les questions d'urbanisme et d'environnement

Vous souhaitez construire, agrandir, aménager, rénover, restaurer ? Vous recherchez un avis, un conseil ? Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) propose des permanences dans votre Communauté de Communes.

Un conseil gratuit et indépendant

A votre écoute pour vous orienter dans la recherche d'une solution adaptée, des professionnels qualifiés, architectes, urbanistes, paysagistes, vous fournissent des conseils, gratuits et indépendants pour :

- Vérifier les conditions de constructibilité,
- Comprendre les règles d'urbanisme
- Apprécier les qualités d'un terrain (contexte urbain et environnemental)
- Réfléchir à une démarche patrimoniale
- Rechercher une solution technique
- Répondre à une préoccupation esthétique
- Développer une approche en coût global

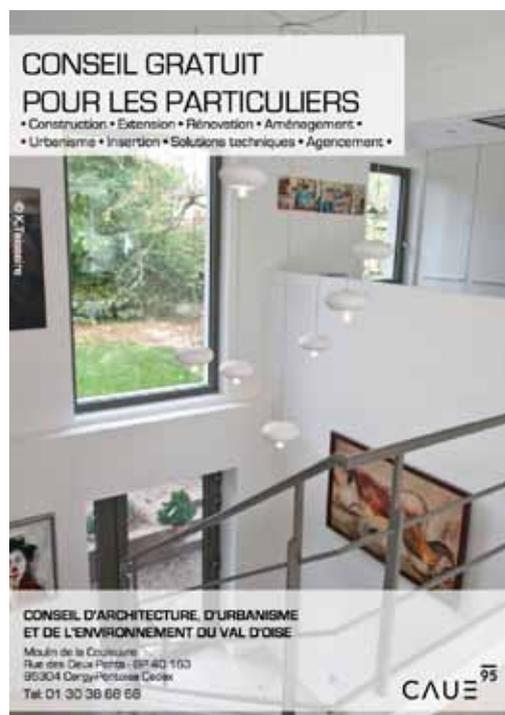
Les conseils du CAUE ne remplacent en aucun cas l'intervention d'un maître d'œuvre (architecte, paysagiste ...) pour l'élaboration du projet et le suivi des travaux.

Rencontrer un professionnel d'un CAUE, c'est avant tout un dialogue, une ouverture à la culture architecturale, urbaine et paysagère.

Le CAUE vous accueille sur rendez-vous :

Au siège de la Communauté de Communes à Luzzarches. Un architecte-conseiller du CAUE assurera une permanence tous les 3^{èmes} lundis de chaque mois de 14h à 17h.

IMPORTANT : [Vous êtes intéressé ? Merci de vous rapprocher de votre mairie pour obtenir un rendez-vous.](#)



DR

Une équipe au sein de la Communauté de Communes

Directeur Général des Services : Christophe Armagnogué • **Assistante administrative :** Maria Intili • **Finances :** Daniel Romain • **Responsable administratif et financier :** Carole Risbet • **Juriste / Marchés publics :** Céline Hiet • **Communication :** Julien Hascoët • **Petite enfance :** Sophie Moreau • **Culture :** Caroline Prins • **Urbanisme :** Valérie Da Cruz • **Urbanisme et environnement :** Charlotte Seguin • **Comptabilité :** Catherine Bernard • **Responsable technique polyvalent :** Jacky Toulotte • **Assistant culture :** Jacques Sadaune.

• QUIZ •

Des questions

sur votre territoire !

Les réponses sont toutes dans le #4 de vos Feuilles de Camelle, bonne chance !

1) Quel sera l'investissement final de la Communauté de Communes sur la fibre optique ?

- A - 50.000 € sur 5 ans
- B - 1.000.000 € sur 5 ans
- C - 2.000.000€ sur 5 ans

2) Quelle est la signification de l'acronyme GE-MAPI ?

- A - GroupE MilitAnt de la Protection Infantile
- B - Groupement pour les Moyens Automatisés et Préservation de l'Industrie
- C - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

3) Quel est le sport pratiqué par le jeune Paul Lajerige ?

- A - Hockey Roller
- B - Hockey subaquatique
- C - Hockey sur gazon

4) Quel dispositif a été installé à la gendarmerie communautaire ?

- A - Un système de récupération d'eau pour les WC
- B - Des panneaux solaires sur les toits
- C - Un système d'auto-alimentation électrique

5) Quelle a été la facture de dépense énergétique moyenne pour chaque habitant du territoire en 2015 ?

- A - 789€ /an
- B - 1367€ /an
- C - 1936€ /an

6) Quel événement a été financé par la Communauté de Communes ?

- A - Le footing « La Carnelloise »
- B - La brocante de Seugy
- C - La randonnée de Bellefontaine

7) Qu'enseigne l'école primaire de Mareil-en-France ?

- A - Le tri des déchets
- B - Le compostage
- C - La couture

8) Qui propose des tutos sur le jardin ?

- A - Le SICTEUB
- B - Le SIGIDURS
- C - Le PNR Oise - Pays de France

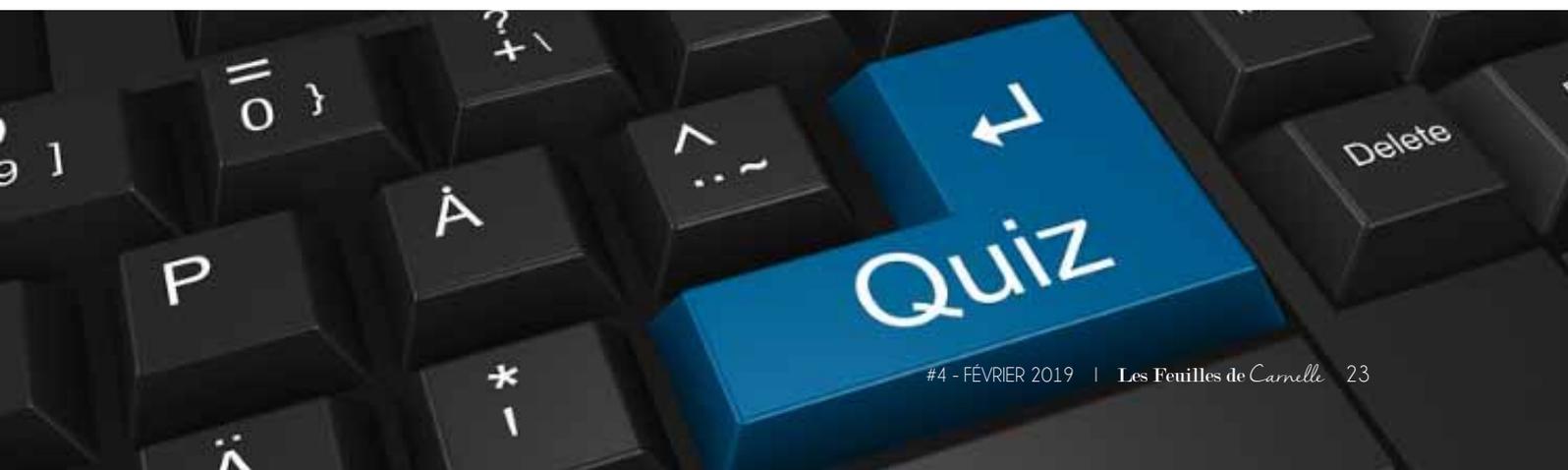
9) Qu'est-ce que Rézo Pouce ?

- A - De la marche programmée
- B - Du vélo partagé
- C - De l'auto-stop organisé

10) Quel cours d'eau traverse notre territoire ?

- A - Le Bréon
- B - La Seine
- C - L'Ysieux

Réponses : 1-B \ 2-C \ 3-V \ 4-V \ 5-C \ 6-V \ 7-B \ 8-B \ 9-C \ 10-C



HUGO et EMMA,



UN COMBAT POUR LA VIE

ENSEMBLE, AVEC VOS DONNS, NOUS AVONS ESPOIR DE LANCER L'ESSAI CLINIQUE QUI PERMETTRAIT DE LEUR OFFRIR UNE VIE.

Hugo et sa petit sœur Emma sont atteints de la maladie de Sanfilippo B - MPS III. Une maladie génétique rare, neurodégénérative à l'espérance de vie réduite. Aujourd'hui, un véritable espoir existe, mais c'est une COURSE CONTRE LA MONTRE pour lancer l'essai clinique qui peut changer leur vie.

**>> Informations et DONNS sur
HugoEmma.vml-asso.org**



Hugo et Emma un combat pour la Vie

Une action de Vaincre les Maladies Lysosomales

Association de patients depuis 1990, Reconnue d'Utilité Publique, Habilitée à recevoir Dons et Legs

Agréée Don en Confiance et Label IDEAS, Don dédié - Bénéficiez d'un reçu fiscal pour votre Don

DON par chèque à l'ordre de VML, indiquez « pour Hugo et Emma » au dos du chèque

Association VML - 2 T avenue de France - 91300 MASSY / 01 69 75 40 30

